

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE - Arrondissement de La Flèche - Canton de la Suze
Commune de LOUPLANDE**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
02/07/2024	02/07/2024	Présents à l'ouverture de la séance	= 14
		Votants la présente délibération	= 14

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi huit juillet à 20h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Lynda LAFOND, Gaël PELTIOT, Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Rénaud FRAIPONT, Rémi METIVIER

Absente excusée : Ludivine CHEVALIER

Secrétaire de séance : Madame Séverine NICAISE

Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 08.07.2024PV

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2024

Le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024 n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de la publication sur le site internet de la commune
et l'affichage en lieu public le 9 juillet 2024

pour copie conforme
Louplande, le 9 juillet 2024
Suivent les signatures au registre

Le Maire,

